

Info

Rechercher une actualité...



Accueil Info Info Lorient Menhirs détruits à Carnac : loin de l'emballlement, voici comment Ouest-France a traité l'affaire

Mercredi 14 juin 2023 08:01



Menhirs détruits à Carnac : loin de l'emballlement, voici comment Ouest-France a traité l'affaire



Une partie des monolithes du site de Montauban, à Carnac (Morbihan), avant leur destruction. © Christian Obeltz

Dans l'affaire des menhirs détruits à Carnac (Morbihan), l'emballlement médiatique national – à grand renfort de photos inappropriées d'alignements, très éloignés du site concerné – et les menaces scandaleuses dont est victime le maire de Carnac, laissent désormais la place aux soupçons de fake news. Sans aucune vérification et au mépris des faits. La rédaction de Ouest-France refait un point précis sur la réalité de ce dossier.

Tout ça pour ça. C'est la petite musique qui commence à se faire entendre, quelques jours après [un emballlement médiatique sans précédent](#) autour d'une affaire de menhirs détruits dans le cadre d'un chantier de construction d'une enseigne de bricolage, [racontée par Ouest-France, le 6 juin 2023](#). Depuis, le torrent d'infos approximatives, charriant des photos d'alignements de Carnac tels qu'ils sont identifiés par le grand public – très loin de la réalité du site montré dans nos articles – [a provoqué une hystérie nationale](#). Résultat : les réseaux sociaux, avec leur sens habituel de la nuance et de la retenue, ont explosé de colère. [Des menaces et invectives scandaleuses ont visé le maire de Carnac, Olivier Lepick, désormais sous protection policière](#). Tout cela en moins de deux jours.

[L'affaire est grave, puisqu'elle ne touche plus seulement des pierres mais des êtres humains](#), et qu'il est compliqué de reposer la réalité de ce dossier et des débats de fond qu'ils suscitent. Et c'est désormais, une autre forme d'emballlement, sans aucun souci de vérification des faits et des documents, qui s'empare de certains médias, essentiellement parisiens : le dossier, sur le fond, ne vaudrait rien. *Ouest-France* rappelle donc un certain nombre de faits, incontestables.

Le site figurait bien dans la « short list » pour l'Unesco

[Ce site détruit, dit « chemin de Montauban » n'a rien de spectaculaire, et ne correspond pas à l'image d'Épinal](#), mais c'est un peu court pour juger de sa valeur archéologique. Il figurait dans la « short list » des [397 sites recensés pour prétendre à la labellisation Unesco](#). Une première liste élaborée en 2017 en dénombrait 550. Au fil du temps, elle a été élaguée. Le comité scientifique international, réuni à Quiberon, a confirmé début mars le site de Montauban dans la « zone cœur », c'est-à-dire l'aire 1 du dossier Unesco, qui comprend les grands alignements et le tumulus Saint-Michel, entre autres.

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Lorient

✉ Votre e-mail

Je m'inscris

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par la société Additi Multimedia pour recevoir les newsletters sélectionnées. [En savoir plus](#)

Exprimez-vous ! 46

Sondage. Quelle est la destination de vacances de vos rêves ?

L'info en continu

Deux bus se percutent dans les...

14/06/23 - 10:16

Plόμεur. « On veut garder...

14/06/23 - 08:30

ENTRETIEN. « C'est aux...

14/06/23 - 08:30

L'opération Tous à la ferme...

14/06/23 - 08:20

Guidel. Les Calfats du pays de...

14/06/23 - 08:15

Toute l'info en continu

Infos les + lues

Infos les + commentées

N°1 **Ligue 1. Le FC Lorient refuse de libérer son entraîneur...**N°2 **TÉMOIGNAGES. Faire tout (ou presque) à vélo en pays de...**N°3 **Football. Christophe Le Roux ne sera pas le directeur...**N°4 **Lorient. À peine créé, le P'tit club de palet...**N°5 **FC Lorient. Le gardien Vito Mannone sur le départ ?**

Quiz et jeux

Autre élément capital pour les archéologues : une datation au carbone 14 réalisée en 2009 lors d'une fouille à 200 m du site, avait montré une datation de 5480-5320 avant Jésus Christ. Ce qui laissait envisager que ces petits menhirs constituaient l'un des ensembles du genre les plus anciens de l'ouest.



Le site de la zone de Montauban, devant le chantier de construction de l'enseigne de bricolage. © OUEST FRANCE

Sur quels documents s'est appuyé Ouest-France ?

Ouest-France a contacté l'ensemble des protagonistes, s'est appuyé sur plusieurs témoignages, et plus largement sur le seul document scientifique digne de ce nom, désormais le dernier valable puisque le site est détruit : [le diagnostic de l'Inrap, établi par l'archéologue Stephan Hinguant](#) en 2015, sur le site de Montauban. Ce rapport, disponible en ligne, et communiqué par la Drac elle-même à l'ensemble des médias, mentionnait « **a minima trente-huit mégalithes** ». Son titre, sous forme de question, en dit déjà beaucoup : « **Une file de menhirs inédite à Carnac ?** » Des fouilles dignes de ce nom auraient permis de confirmer ou non ces éléments diagnostiqués.

[Quant à Christian Obeltz, qui a révélé cette histoire et témoigné dans *Ouest-France*](#), il n'est pas archéologue professionnel, mais co-auteur de plusieurs publications, notamment *Carnac, Récit pour un imagier*, publié par le Laboratoire de Recherche Archéologie et Architecture de l'Université de Nantes, ouvrage mené sous la direction de Serge Cassen, préhistorien, spécialiste du néolithique et directeur de recherche au CNRS. Il participe également à un programme collectif de recherche financé par le ministère de la Culture, la Région Bretagne, et d'autres institutions, qui s'appelle Corpus des signes gravés néolithiques, là encore sous la direction de Serge Cassen. Par ailleurs, les archéologues contactés confirment l'intégralité de ses propos.



Quiz. Les photographes et les photographies célèbres



Quiz. 10 questions sur les éléphants



Quiz. L'amitié dans la littérature

Tous les quiz





Lors d'un diagnostic mené en 2015, « un minimum de trente-huit monolithes sont identifiés sur le site mais il en existe sans doute d'autres dans la partie non débroussaillée », estimait le rapport de l'Inrap. © DR

Le nombre de menhirs est-il finalement limité ?

C'est **l'avis de la Drac**. « Nous avons découvert 39 blocs de pierres, dont une première partie, la partie la plus importante, n'était à coup sûr pas des mégalithes, indique Isabelle Chardonner, la directrice régionale de la Drac. Il s'agissait de pierres qui avaient été cassées, et transportées ». Une interprétation qui n'est pas celle des archéologues contactés par *Ouest-France*. Problème : ils ne peuvent pas prendre la parole, contraints par leur devoir de réserve et leurs liens avec la Drac ou Paysage de mégalithes, l'association qui porte le projet de classement au patrimoine mondial de l'Unesco. La prise de parole de Christian Obeltz n'est donc pas un hasard : il est le seul à pouvoir s'exprimer librement.

Quant à l'argument de la taille, il ne tient pas : de nombreux menhirs des alignements de Carnac, notamment du Menec, sont inférieurs à 1 m de hauteur. Est-on certain qu'il s'agissait à chaque fois de menhirs ? Non. Le débat technique des spécialistes demeure entier. Le statut de menhir n'est avéré que si la pierre est intentionnellement dressée. Or certaines stèles ont pu être couchées ou déplacées. Là aussi, des fouilles minutieuses auraient permis de valider ou infirmer la possibilité d'une « **file de menhirs inédite** », telle que présentée par l'Inrap.



Malgré un diagnostic établi par un rapport de l'Inrap, concluant à la nécessité de fouilles, la Drac Bretagne estime aujourd'hui que « l'atteinte à un site ayant une valeur archéologique n'est pas établie » Ici, une petite partie des stèles, en 2015. © Ouest France

Que pense précisément la Drac de ce dossier ?

Contactée à plusieurs reprises avant la parution du premier article, la Drac n'a d'abord pas répondu à nos sollicitations. La rédaction a estimé disposer de toutes les informations vérifiées auprès de nombreux interlocuteurs, pour les publier. Dans son communiqué, envoyé le lendemain soir, ne figure aucune information complémentaire, sinon cette dernière ligne : « **l'atteinte à un site ayant une valeur archéologique n'est pas établie** ».

Cette phrase minutieusement soupesée est factuellement vraie : cette valeur, et donc l'atteinte, n'est pas établie. Elle ne pourra même jamais l'être, puisque toute fouille est désormais impossible. [La directrice de la Drac le dit elle-même, dans les colonnes de Ouest-France](#) : « **Le doute persistera toujours** ».

Couac administratif ?

Depuis 2015, une prescription de fouille de la Drac restait d'actualité sur ce site. Cette prescription avait été transmise en 2015 au propriétaire du terrain et à la mairie, et restait d'actualité avant toute autorisation de permis de construire. En 2022, lors de l'instruction d'un second permis, c'est donc le SRA (service régional de l'archéologie), service instructeur pour les vestiges archéologiques, qui dépend de la Drac, qui aurait dû être contacté. D'après nos informations, il ne l'a pas été. [La préfecture du Morbihan, de son côté, a confirmé la légalité du permis de construire](#). Ce que conteste notamment [l'association Koun Breizh, qui vient de déposer plainte auprès du procureur](#) de la République de Lorient.

Benoît GUÉRIN et Sibylle LAURENT. Ouest-France

Retrouvez d'autres actus sur les communes de :

[Auray](#) [Carnac](#) [Lorient](#) [Pontivy](#) [Vannes](#)

Donnez votre avis



Abonnez-vous 1^{er} mois offert

Acheter le journal du jour



Les avis des internautes

* Votre commentaire...

En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des **conditions générales d'utilisation** et de **la politique de données personnelles**.

Envoyer

*Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Additi Multimedia, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Additi Multimedia - ZI Rennes Sud-Est, - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. **En savoir plus***

RUBRIQUES SITE MAVILLE

[Accueil](#)

[Info](#)

[Sport](#)

[Restaurants](#)

[Cinéma](#)

[Sorties](#)

[Jeux](#)

[Shopping](#)

[Météo](#)

[Pratique](#)

[Bons plans du jour](#)

[Devenez annonceur](#)

[Cookies](#)

[Données personnelles](#)

[Mentions légales](#)

[Plan du site](#)

[Contact](#)

[Modifier le consentement](#)

SITES OUEST-FRANCE

Ouest-France
Ouest-France Auto
Ouest-France Immo
Ouest-France Emploi
Ouest-France Solidarité

Incubateur OFF7
Comparateur Assurances
Infocale
Bons plans Ouest-France
Commerces Ouest-France
Comparateur de produits
Codes promo

Angers Brest Caen Clermont-Ferrand Le Mans Lille Marseille Montpellier Nantes Nice Nîmes Quimper Rennes Toulon Tours Vannes
Dinan Fougères Guingamp Lannion-Perros Ploermel Pontivy Redon Saint-Brieuc Saint-Malo Vitré



Les applications mobiles **Ouest-France** disponibles en téléchargement

maville

par

ouest
france

© Copyright maville.com | WEB66

